

## **ELEVAGE OVIN : IMPACT DE LA FIEVRE CATHARRALE SUR LES LUTTES D'ETE**

En juillet 2008 ,les élevages ovins du département sont presque tous touchés par la FCO. Les conséquences ont été immédiates avec des animaux malades, des mortalités.....

***Au risque de répéter :*** **FAITES VACCINER TOUT VOTRE TROUPEAU**, les béliers, les femelles de reproduction (brebis +agnelles de renouvellement 2008) et même les agneaux. **Le vaccin est actuellement disponible pour notre département çà ne sera pas forcément le cas pendant longtemps (les départements de l'ouest de la France sont également touchés)**. Le produit fait son effet dès les 15 premiers jours qui suivent l'injection , la maladie se propage moins et les symptômes s'atténuent. Le vaccin est totalement opérationnel un mois après. Si vous ne vaccinez pas les animaux seront malades les uns après les autres vous continuerez à en perdre et il pourra même y avoir des cas avec complications postérieures (ex : pneumonies). Le vaccin ne perturbe pas la production de spermatozoïdes des béliers par contre la maladie les stérilise pendant environ 8 semaines. En vaccinant vous protégez à terme votre troupeau tout en limitant la propagation du virus.

**EN CAS DE MALADIE :** Faites constater par votre vétérinaire qui doit faire une virologie sur un animal atteint et la faire suivre d'une déclaration à la DSV. Ensuite, conservez bien les bons d'équarrissage **avec les numéros de tous les animaux morts (brebis... mais aussi les jeunes agneaux naissants**, numéros des animaux, indiquez les manuellement si l'équarrisseur n'a pas relevé les numéros sur le bon). Pour être indemnisé, votre troupeau ne sera reconnu comme atteint que si l'analyse est positive. Les troupeaux déjà touchés par la FCO en 2007, si vous avez des cas en 2008, il faut refaire des prélèvements et virologies pour être reconnu et indemnisé des pertes de cette année. Pour plus d'informations contactez le GDS du Cher au 02 48 50 87 90.

### **A moyen terme, limitez les conséquences pour le prochain agnelage :**

Les luttes ont démarré depuis plusieurs mois mais la FCO peut faire couler les brebis (perte des embryons pendant les premières semaines de gestation). Un certain nombre ou tous vos béliers peuvent avoir eu une poussée de fièvre plus ou moins forte et être en partie ou totalement stérile pour un nombre plus ou moins important de semaines selon l'intensité de la maladie. L'ennui, c'est qu'ils peuvent continuer à saillir. Rien dans leur comportement ne pourra vous renseigner sur leur fécondité. Seul le retour en chaleur régulier des brebis vous confirmera sa stérilité.

**POUR EVITER LES MAUVAISES SURPRISES,** prévoyez des petits lots de lutte avec un grand nombre de béliers (avec des proportions de 1bélier pour 25 brebis environ et plusieurs béliers cette année par lot). Intervertissez de façon régulière, les béliers dans les lots. Si nécessaire achetez un peu plus tôt les béliers de renouvellement en prenant la précaution de vous fournir d'animaux vaccinés depuis un mois dans des zones non affectées par la maladie dans les 3 semaines qui ont suivi le vaccin de l'animal (Si vous utilisez des agneaux pour épauler vos adultes comptez 2 agneaux de plus de 7 mois pour un adulte). Pour ceux qui ont l'habitude d'utiliser des éponges, l'IA peut être une solution à envisager.

En 2007 les éleveurs du nord de la France ont utilisé cette méthode avec succès peu de brebis ont été diagnostiquées vides à l'échographie d'automne chez les éleveurs qui avez renforcé le nombre de béliers et interverti régulièrement les lots de mâles dans les lots de femelles.

DEUX AUTRE ELEMENTS SONT A PRENDRE EN CONSIDERATION DANS CETTE PERIODE :

L'alimentation : Sur des lots de brebis encore maigres ou en cours de sevrage, la maladie frappe en priorité. Aider vos animaux avec l'équivalent d'un bon flushing (400g de concentrés ou de très bons pâturages) .

Attention, les brebis en fin de gestation sont également affaiblies et réagissent les premières en cas de FCO, surveillez et renforcez leur alimentation pendant les 6 dernières semaines de gestation.

Les parasites : ils sont soit source d'affaiblissement des animaux ou profitent de la maladie pour prendre le dessus sur l'animal. Faites le point sur vos traitements anthelminthiques et si nécessaire débarrassez vos animaux essentiellement des strongles avec des produits rémanents contre les haemonchus.

ENFIN EN FONCTION DE VOS BESOINS ET DE VOS POSSIBILITES :

**LE MARDI 26 AOUT 2008 AURA LIEU LA FOIRE AU BELIER DE CHATEAUMEILLANT**

Compte tenu des circonstances, exceptionnellement, la foire a été élargie aux béliers non inscrits et agneaux issus d'élevages en sélection. Pour répondre à vos questions sur la FCO seront présentes sur le site : Nadine Ravinet du GDS18, Odile Brodin de la Chambre d'Agriculture et Isabelle Pintenat de la FDSEA du Cher.

Odile Brodin  
Le technicien ovin de la Chambre d'agriculture

Pour tout renseignement technique sur l'élevage ovin  
n'hésitez pas à prendre contact avec O. Brodin Tel : 02 48 23 04 27